UQÀM

PLAN DE COURS – (4 janvier 2014)

Université du Québec à Montréal – Faculté des Sciences, Département de Mathématiques

ACT 1040 – Session Hiver 2014 **Introduction à l'assurance IARD**

Mardis 13h00-16h00, Salle de classe : SH-3220

Chargés de cours : M. Germain Denoncourt

Courriel : gdenoncourt@coefficient-act.com denoncourt.germain@uqam..ca

ACT1040 Introduction à l'assurance IARD (3 crédits)

Description du cours (site web UQAM, 4 janvier 2014)

Les objectifs de ce cours sont les suivants : initier l'étudiant aux principes et fonctions de l'assurance IARD (Incendie, accident et risques divers). Définition des risques couverts et des types de couvertures des régimes d'assurances privés et de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ. Introduction à la tarification : la prime et ses composantes. Fréquence et sévérité. Changement de taux. Méthode de la prime pure. Méthode du taux de sinistralité Expositions et primes souscrites, acquises et non acquises. Sinistres encourus, payés et en suspens. Réserves. Bases statistiques. Réassurance.

Nous verrons notamment des éléments concernant : les aspects mathématiques de la tarification actuarielle en assurance IARD, l'assurance automobile dans quelques provinces canadiennes, au Québec et hors Québec, et pour un état des USA. L'assurance habitation, l'assurance commerciale (incluant l'assurance responsabilité, l'assurance des fermes et l'assurance récolte), quelques assureurs gouvernementaux, la réassurance, la gestion des risques, et divers autres concepts majeurs en assurance IARD tels les bases statistiques de regroupement des données selon les années de police, années de survenance des sinistres et année de déclaration des sinistres, seront aussi étudiées. Il est possible que du matériel supplémentaire et/ou références de sites web vous soit fourni par courriel ou sur place, au cours. Vérifiez votre courriel UQAM régulièrement.

Évaluations

Examen de Mi-session :	Mardi le 18 février à 13h00	Local à déterminer
Examen Final :	Mardi le 15 avril à 13h00	Local à déterminer

Chaque examen compte pour 50%.

La matière pour l'examen final n'est pas cumulative, i.e. ne porte pas sur la matière vue pour l'examen de mi-session (partie 1), sauf bien sûr pour les principes mathématiques et autres principes reliés et vus au cours, et la compréhension de la partie 1.

13 janvier : Date maximale pour Modification d'inscription - choix de cours et annulation de cours sans facturation (AX)

10 mars : Date maximale pour Abandon de cours sans mention d'échec - avec facturation (XX)

Toute tentative de plagiat sera référée au comité de discipline de la Faculté des Sciences et peut entraîner de lourdes conséquences pour l'étudiant impliqué.

Références obligatoires:

Les notes de cours obligatoires sont sur le site web Moodle de l'UQAM.

Notes de cours : www.moodle.uqam.ca

Ces notes de cours sont le matériel principal pour la session Hiver 2014 – vous devez les utiliser. Le cours pourra inclure d'autres notes de cours ou exemples présentés en classe, cas réels, et/ou textes, références de sites web variés, ou données externes. Le matériel présenté au tableau au cours en classe est aussi sujet à examen.

Références facultatives :

Werner and Modlin, Basic Ratemaking, Casualty Actuarial Society, 2010. (414 pages).
Autres références potentielles à venir.